

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Dix, le Lundi 26 Juillet à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 20 Juillet, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

M.M LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mlle MORACCHINI, M. CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, M. GABRIELLI, Adjoints au Maire.

M. PARODIN, Mme PIMENOFF, M.M VITALI, MARY, BASTELICA Mme PERES, Mme POLI, Mme JOLY, M. BERNARDI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M. COMBARET, Mme CURCIO, M. TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, M. D'ORAZIO, Mme GUERRINI, MM. MARCANGELI, CORTEY, LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme GUIDICELLI	à	M. LUCIANI
Mme PASQUALAGGI	à	Mme LUCIANI
Mme DEBROAS	à	M. D'ORAZIO
M. AMIDEI	à	M. DIGIACOMI
Mme SUSINI	à	M. CASASOPRANA
M. ZUCARELLI	à	M. PIERI
Mme SAMPIERI	à	Mme TOMI

Etaient absents :

Mme RISTERUCCI, Adjointe au Maire, Mme PASTINI, M. RUAULT, Mme FENOCCHI, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	33
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 26 Juillet 2010

Délibération N°2010 / 186

Programmation de la Saison du théâtre municipal 2010/2011.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

La programmation du théâtre municipal s'inscrit dans le projet de politique culturelle voulu par la ville qui se développe dans les domaines: du Spectacle vivant, de la Lecture publique, du Patrimoine (en particulier autour du Palais Fesch/ Musée des Beaux Arts) ainsi qu'à partir de la rentrée 2010 des arts visuels avec l'ouverture de la salle d'exposition de l'Espace Diamant et la mise en place d'une programmation cinéma.

Les établissements culturels autour desquels s'articule l'ensemble de la politique publique de la collectivité fédèrent les énergies par la mise en place de programmations concertées et complémentaires et contribuent par leurs actions à réduire les inégalités d'accès aux arts et aux pratiques culturelles. Ils soutiennent les projets locaux de l'ensemble du secteur associatif dans un souci d'exigence et de pluralisme, tissant ainsi des liens entre culture et action sociale, culture et tourisme, culture et éducation populaire, culture et aménagement de l'espace public. La ville dans sa volonté d'approfondir le processus démocratique et la citoyenneté s'attache à favoriser la cohérence et la transversalité de cette politique et de la rendre plus visible.

La programmation du théâtre élément structurant de celle-ci dans le domaine du spectacle vivant poursuit sa mission de service public en offrant chaque saison aux ajacciens un choix varié de formes classiques ou inédites qui reflètent les grands courants de la création contemporaine en laissant une large part à l'expression d'artistes corses. Elle se doit aussi, à côté d'expressions plus classiques, de privilégier l'exposition de formes nouvelles et ce principe doit permettre de trouver un équilibre entre la création - acte spontané, qui ne répond à aucune forme connue donc à aucune demande sociale préalable formulée - et la nécessaire appropriation de ces œuvres par les publics.

Cette offre plurielle et diversifiée qui n'exclut aucun genre artistique *a priori*, et dont le critère essentiel de choix est guidé par la reconnaissance d'une démarche exigeante doit permettre au public de développer son esprit critique et son goût en sollicitant à la fois son imaginaire et sa pensée. Cette offre, dont on sait qu'elle n'est pas dans sa totalité accessible à tous, doit être assortie d'une action de fond de médiation et d'éducation C'est ainsi autour de la diffusion des spectacles que s'organisent les actions de sensibilisation, d'initiation, de formation aux pratiques artistiques, que se mettent en place des projets pédagogiques, des rencontres avec des artistes, permettant d'élargir et de fidéliser les publics à partir de propositions artistiques diversifiées et de référence, de renforcer les partenariats avec les associations de la ville, de développer les pratiques de chacun. La fréquence et la permanence sont les conditions nécessaires pour un réel développement des pratiques culturelles actives des ajacciens, un spectacle au moins est donc proposé chaque semaine.

Ouverture de l'Espace Diamant :

Depuis la fermeture du théâtre kalliste en novembre 2005 la saison se déroulait « hors les murs » dans des conditions difficiles et coûteuses. L'espace Diamant qui a ouvert ses portes en mars 2010 a permis de terminer la saison 2009/2010 dans un lieu unique, situé au cœur de la ville et bénéficiant d'un espace scénique équipé et performant ; le public a apprécié la qualité et le confort de ces installations et a fréquenté les spectacles avec assiduité. Cette structure à vocation multiple puisqu'il y sera possible d'organiser des projections de films et de réaliser des expositions était auparavant (salle des congrès) aussi largement mise à disposition des associations de la ville, en particulier ouverte aux représentations de pratiques amateurs qui rencontrent ainsi un large public. Dès l'ouverture de l'équipement nous avons pu constater la forte demande émanant de ce secteur et la nécessité

d'y répondre en particulier en raison du faible équipement infrastructurel de la ville. Ces quelques mois d'utilisation ont permis à la fois de s'approprier l'outil et d'en prendre la mesure ainsi que d'évaluer les possibles et les contraintes qu'il nous impose. Comme nous l'avons envisagé lors de l'élaboration de la saison 2009/2010 l'amplitude du temps d'ouverture doit être d'au moins 6 jours par semaine et d'un dimanche par mois : Cette organisation du temps a été quelquefois augmentée d'ailleurs dans cette période de transition. L'équipe est désormais quasiment au complet et permettra de réaliser la saison 2010/2011 dans des conditions maîtrisées.

Outre la programmation du Théâtre et le cycle de conférences pourront être accueillis dans cet espace:

- Les manifestations organisées par d'autres services municipaux : (Conteurs dans la ville, ou concerts de l'école municipale de musique, de l'ENMD, par exemple ...)
- Les événements cinématographiques et la programmation régulière de séances art et essai, les opérations d'éducation à l'image en partenariat avec l'Education Nationale (en particulier Ecole et Cinéma)
- Les associations de la ville ou des porteurs de projets privés. (conformément au règlement d'utilisation et des tarifs votes par le conseil municipal en date du 09/04/10 N°2010/81)

La saison de spectacle vivant sera nécessairement composée différemment en raison des nombreuses activités qui se dérouleront dans la salle ; étant donnée la jauge (311 places) le doublement de certaines représentations théâtrales pourra être organisé. En ce qui concerne les « têtes d'affiches » dans le domaine musical il est proposé –dans l'attente de l'ouverture de la halle aux sports- d'envisager des partenariats avec des producteurs tels que Key prod ou AOC avec qui des collaborations sont engagées durant la saison estivale au Casone dans d'autres lieux de la ville (Empire, hall du palais des congrès) où la jauge permet de satisfaire un nombre important de spectateurs

La disponibilité d'un espace municipal impose que le partenariat avec les deux autres lieux de diffusion : Aghja et Locu teatrale soit redéfini sans envisager de mettre fin à des actions conjointes qui diversifient et augmentent l'offre culturelle .La collaboration sera poursuivie sous d'autres formes en conservant les « opérations communes » avec l'Aghja qui permettent la rencontre des publics des deux structures. En ce qui concerne Locu Teatrale le partenariat sera conforté, afin assurer la pérennité de ce petit lieu de proximité, autour de petites formes (contes, poésies, monologues, soirées musicales, veghje) mettant en valeur la production en langue corse des artistes insulaires.

Le Projet Artistique du Théâtre Municipal

Les axes du projet artistique se déclinent autour de :

- La consolidation de la politique de soutien à la création, en renforçant l'aide aux productions insulaires et plus particulièrement aux nouveaux talents et aux propositions en langue corse. (politique de coproduction, de résidences) créant ainsi sur le territoire une présence artistique essentielle, et une dynamique favorisant la construction d'une identité territoriale ouverte et porteuse d'échanges.
- Le Développement de la programmation en direction du jeune public.
- La recherche de nouvelles modalités de rencontre avec le public.
- La diffusion de spectacles de répertoire et « grand public ».
- La démocratisation de pratiques culturelles et l'élargissement des publics par :
 - - La mise en place d'actions de sensibilisation, d'initiation, de formation et de pratiques artistiques par la réalisation d'ateliers, de stages, de rencontres

animés par les artistes invités.

- -Une stratégie de promotion, de fidélisation et une politique tarifaire envers l'ensemble de la population
- -Une politique de partenariats avec les relais socio-éducatifs et associatifs
- -Un soutien aux projets associatifs et le développement du partenariat avec les acteurs culturels
- -Un plan d'éducation et de sensibilisation artistique, élaboré avec l'éducation Nationale, les différents services compétents de la ville (jeunesse, contrat de ville, services sociaux et scolaires)

Saison 2010/2011 :

La saison se décompose ainsi:

Théâtre : 15 spectacles / 23 représentations (+ 1 lecture dans le cadre de la semaine Bleu Conrad) 4 Cies Extérieures, 7 Cies Corses (lecture proposée par un Cie extérieure)

Musique : 16 concerts + 5 concerts au Musée dont 7 groupes extérieurs et 9 groupes insulaires.

Danse : 6 spectacles / 11 représentations dont 4 Cies extérieures et 1 Cie insulaire

Jeune public : 10 spectacles / 22 représentations dont 6 Cies extérieures (dont 3JMF) & 4 Cies insulaires + 1 semaine Danse à l'Ecole : 5 représentations + 1 semaine Cinéma Jeune public /8 projections.

Résidence de Création : 3 résidences dont 1 musique et 2 théâtre /3 Cies Corses

Coréalizations : 1 concert /groupe Corse + 1 concert /groupe Corse avec partage des frais.

Nombre de spectacles proposés : 50

Plusieurs évènements jalonnent la saison prochaine :

La Semaine « Bleu Conrad »

Joseph Conrad est un des auteurs majeurs du début du XX em siècle un peu méconnu, grand navigateur il a rencontré sur son chemin un Capitaine Cap corsin Dominique Cervoni qui lui a inspiré un personnage d'un de ses ouvrages. Maddalena Antoniotti Rodriguez a écrit un texte « Bleu Conrad » relatant la relation de cet auteur à la mer, la méditerranée, la Corse en racontant son séjour sur l'île. Elle a aussi réalisé une série de photos et d'œuvres picturales à ce sujet. Pour accompagner une exposition d'une semaine de ces œuvres des conférences, des films, des débats seront proposés ainsi qu'une lecture mise en espace par Jean -Yves Lazennec d'une partie du texte Bleu Conrad accompagnée par le Groupe Barbara Furtuna.

Cinéma : Une programmation de films Arts et Essai sera mise en place à raison de 2films par mois entre janvier et mai 2011 et un film par mois entre septembre et décembre ; Durant cette dernière période en effet sont organisés à Ajaccio 4 festivals (dont 2 seront accueillis à l'Espace Diamant) et nous proposerons en régie une semaine de Cinéma jeune public (en partenariat avec la Cinémathèque de Corse) durant la première semaine des vacances scolaires.

Programmation détaillée :

Jeune Public :

- Reinhardt, prénom Django , La fabrique des nuages, Le Fluturiste
- Jeunesse Musicale de France : initiation à la musique ,2 représentations scolaires(10h /14h 30)
- Des mots et des Couleurs d'ici ou d'ailleurs (conte)

Filu di Mimoria de Francette Orsoni et une conteuse de Lettonie 2 représentations dont 1 scolaire 14H40 /18H30

- Alice aux pays des merveilles (Marionnettes) Cie Flash Marionnettes

3 représentations dont 2 scolaires

- Semaine Cinéma jeune public partenariat : cinémathèque/ 8 Projections
- Oh Boy! (Théâtre) Molière 2009 du meilleur spectacle jeune Public Cie du Phare

2 représentations dont 1 scolaire 14H40 /18H30

- Le chaperon Rouge (Théâtre) mise en scène Joël Pommerat /Cie Louis Brouillard

3 représentations dont 2 scolaires

- Mathieu trop long, Francois trop court (Théâtre) Cie La Naïve

2 représentations dont 1 scolaire 14H40 /18H30

- Semaine Danse à l'école (Danse)Cie Créacorsica

5 représentations scolaire + atelier tous les après midi

- La danse / Histoires multiples / Histoire de danse / Histoires de danseurs Cie Vialuni

2 représentations dont 1 scolaire & 1 tout public 20H30 .

- Principessa Europa :H1BN1 ThéâtreCie Locu teatrale

2 représentations dont 1 scolaire 14H40 /18H30.

Théâtre :

Résidences de création :

- La nuit juste avant les forêts /BM Koltès/Cie Labo vascu/2 représentations en fin de résidence/Aghja
- Nous avons payé chers les oursins/N Casale/Cie Théâtre du Commun
1 représentation du travail en cours en mai 2011/ programmation du spectacle à la fin de l'année 2011

Répertoire :

- Le Bourgeois Gentilhomme/Molière Cie Agence de Voyages imaginaires
- 2 représentations
- Le Revizor (dans le cadre de la semaine Russe)/Gogol+film+conférence/Cie Faux Magnifico 2 représentations
- Karaokéthéâtre / G.Dandin / Molière/Cie Helios Perdita 5 représentations
appartements et divers lieux de la Ville
- L'illusion Comique de Corneille adapté en langue corse g Cimino/S'ella é vera que Cie Teatrinu/2 représentations dont 1 scolaire
- Voix Humaine/J Cocteau création Patrizia Poli/Lionel Damei

1 représentation

- Pesciu anguila adaptatioOrlandoFurioso/Teateuropa/SvegliuCalvese

1 représentation /travail atelier en langue corse Amateurs + professionnels

Contemporain

- Occident/R De vos Cie Alibi 2 représentations
- Credo/E Cormann Cie Alibi 1 représentation
- Une Comédie Romantique/G Sibleyras 1 représentation
- Trio (m)/P Grenier création collective/Cie Thé à 3 1 représentation
- Des Raisons ,des tas /N Maïni/Cie. Locu Teatrale 2 représentations
- Bastia L'hiver/N Casale/Cie Théâtre du Commun 1 représentation
- Une Ile/F Cervantès Cie L'Entreprise 2 représentations
- Les 39 marches/J Buchan& A Hitchcock 1 représentation
- Molière 2009 du meilleur spectacle comique et de la meilleure adaptation

Lecture mise en espace : Bleu Conrad adaptation JY lazennec/Cie Main d Œuvre accompagnée par Barbara Furtuna.

DANSE

- La tentation d'Eve/ Solo Marie Claude Pietragala/ Pietragala Compagnie
2 représentations
- Isabelle Ciaravola, Danseuse Etoile & les Solistes de l'Opéra de Paris/Gruber Ballet Opera
2 représentations
- Ecorchés vifs/C Brumachon/Centre Chorégraphique National de Nantes
5 représentations déambulatoires dans la Palais Fesch /Musée des beaux Arts
- Duos/C Brumachon/CCN de Nantes /1 représentation + Ateliers tt la semaine
- Créations 2011/Compagnie du Jeune Ballet Corse 1 représentation

MUSIQUE

Classique :

- Henri Tomasi un méditerranéen entre esprit français et latin /Association Le Concert Impromptu /
1 représentation
- Virili Voci/ Ensemble Virili Voci 1 représentation
- Les Classiques /Flûtiste J Hurel/Ensemble Instrumental de Corse 1 représentation
- Patchwork musical, jazz ,classique , corse EIC 1 représentation
- Concert Musée (Orfeu Isulanu, Trio Elixir, Madrigalesca,ENMD autre ensemble à définir)
5 Représentations

Du monde :

- Yasmine Levi musique du monde 1 représentation
- Rassegna et Manat Musique corse et méditerranéenne 1 représentation
- Musique Arabo Andalouse Jeunesses Musicales de Méditerranée 1 représentation

Corse :

- Voce Ventu et Nieko Miyazaki Voce Ventu Coréalisation
1 représentation
- Petru Guelfucci Chanson 1 représentation
- Barbara Furtuna (dans le cadre de la Semaine Bleu Conrad)
- Notte 1 représentation
- Jackie Micaelli (FDM) polyphonies 1 représentation

Chanson

- Hindi Zahra nouvelle chanson 1 représentation
- Arno Chanson 1 représentation

Jazz

- Jazz manouche Jean-Jacques Gristi 1 représentation
- Jazz Paul mancini 1 représentation

Résidence de création :

David Solinas: Chanson /1 Concert en fin de résidence /Aghja

PARTENARIATS :

Musique

- Blague à Part co réalisation 1 représentation
- Buenos aires tango/ AOC danses du monde 2 représentations
- Joyce Jonathan / AOC chanson 1 représentation
- 2 Concerts /a déterminer/Key Prod 2 représentations
- Chjami Aghjalesi/Chœur de l'armée rouge / Régis Gomès 2 représentations
- L'Aiglou comédie Musicale/association Scène set 3 représentations
- Concerts Elèves et Professeurs ENMD nombre à déterminer.

Humour :

- Didier Ferrari : "Le grand saut"/ AOC 1 représentation

Cinéma :

- Festival Cycle Montagne Association Cine 2000
- Festival Cinéma du réel Association Corsicadoc
- Festival Cinéma Résistance Association des Anciens Combattants
- Festival du Cinéma Hispanique et latino Américain Association Latinita

Colloques :

- colloque Archéologie/ Laboratoire Régional d'Archéologie
- colloque Désarmement Nucléaire /Association Per a Pace
- 8 heures pour la Solidarité/Ligue des Droits de l'Homme

Partenariat Education Nationale :

- Ecole & Cinema
- Festival du Théâtre Scolaire en langue Corse

Services Municipaux :

- Conteurs dans la Ville CUCS
- San Andria CUCS
- Rencontre Adolescence DGA Animation

Cette liste n'est pas exhaustive et pourra être complétée en fonction des décisions de l'autorité municipale et des disponibilités des locaux.

Le budget prévisionnel de ce programme s'établit comme suit :

D'octobre à Décembre 2010 : 86170€

De Janvier à Juin 2011 : 278000€

Les crédits sont prévus au budget 2010 et proposés à l'inscription du budget 2011 et les dépenses imputées article 6232, chapitre 11, fonction 33,

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL :

D'APPROUVER la programmation de spectacle vivant pour la saison 2010/2011

D'AUTORISER le Maire à signer tous actes administratifs et à passer tous contrats relatifs à l'ensemble de cette proposition.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.

**Le CONSEIL MUNICIPAL,
Où l'exposé de Anne-Marie LUCIANI, Adjointe déléguée,
et après en avoir délibéré,**

Vu la loi 82.663 du 2 mars 1982 modifiée portant Droits et Libertés des Communes,

Vu la loi 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,

Vu la loi du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,

Vu la loi d'orientation 92.125 du 6 février 1992,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis favorable de la Commission Municipale compétente en date du 22 juillet 2010

**APPROUVE,
à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,**

la présente programmation ainsi que le budget prévisionnel du Théâtre Municipal saison 2009/2010,

AUTORISE M. le Maire

à signer tous actes administratifs et documents relatifs à cette programmation,

DIT

Que les crédits sont prévus au budget 2010 et proposés à l'inscription du budget 2011 et les dépenses imputées article 6232, chapitre 11, fonction 33,

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en mairie.

.....
Fait et délibéré à AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE- MAIRE,

Simon RENUCCI.